

LE FIL ROUGE

**MANDAT 2022-2026 :
4 ANNÉES DE LUTTES**



**PLUS LE COMBAT EST DUR,
PLUS LA VICTOIRE EST BELLE !**



03 ÉDITO

05 2023 : RÉFORME DES RETRAITES : LA CGT AU CŒUR DE LA MOBILISATION.

06 PRIVATISATION, UNE SEULE SOLUTION : LE RAPPORT DE FORCE !

08 FAIRE FRONT CONTRE L'EXTRÊME DROITE, DÉFENDRE LE PROGRÈS SOCIAL !

09 LA PAIX : UNE BATAILLE SYNDICALE & INTERNATIONALISTE.

10 RÉPRESSION SYNDICALE : LA CGT N'A JAMAIS CÉDÉ !

11 LUTTES LOCALES



ÉDITO

CONSTRUISONS NOTRE HISTOIRE DEBOUT

"Dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs (...). Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste." Extrait de la Charte d'Amiens - 1906

Depuis plus d'un siècle, la CGT inscrit son action dans les principes de la Charte d'Amiens, qui demeure aujourd'hui encore le texte fondateur de notre conception du syndicalisme. Elle affirme l'indépendance du syndicalisme à l'égard des partis politiques, des gouvernements et du patronat. Cette indépendance est une condition essentielle pour permettre aux travailleurs de décider eux-mêmes de leurs revendications, de leurs actions et de leur avenir.

Être indépendant ne signifie pourtant pas être neutre.

Lorsque les droits des travailleurs sont remis en cause, lorsque le service public est attaqué, lorsque les libertés syndicales sont menacées ou que des idéologies cherchent à diviser les salariés en les opposant selon leur origine, leur nationalité, leur statut ou leurs convictions, la CGT prend ses responsabilités. Fidèle à ses valeurs de solidarité, d'égalité, d'internationalisme et d'émancipation, elle combat toutes les formes de discrimination et s'oppose résolument aux idées d'extrême droite, incompatibles avec les valeurs qu'elle porte.

C'est dans cet esprit que s'inscrit notre action quotidienne.

Depuis toujours, la CGT porte une conviction simple : rien ne se gagne seul. Derrière chaque conquête sociale, chaque amélioration des conditions de travail et chaque droit obtenu, il y a des femmes et des hommes qui se sont organisés, ont débattu, ont agi et ont construit le rapport de force nécessaire pour gagner. C'est cette histoire que nous voulons raconter dans ces pages, parce qu'elle continue de s'écrire chaque jour.

Ces quatre dernières années n'ont pas échappé à cette réalité. *Privatisation, réorganisations, remise en cause de nos métiers, pressions sur les effectifs, dégradation des conditions de travail, stagnation des salaires...* **Les attaques contre le service public ferroviaire, nos droits et notre modèle social se sont multipliées.**

Face à ces attaques, la résignation n'a jamais été une option. Fidèle à son histoire et à ses valeurs, la CGT n'a jamais été spectatrice.

Nous avons contesté les décisions que nous estimions contraires aux intérêts des cheminotes et des cheminots, informé les salariés, élaboré des propositions, organisé les mobilisations et accompagné chaque collègue qui en avait besoin.

Parce qu'à la CGT, les revendications ne sont jamais décidées d'en haut, elles sont construites collectivement dans les syndicats, à partir des besoins exprimés sur les lieux de travail.

Chaque tract diffusé, chaque DCI déposée, chaque audience, chaque droit d'alerte ou chaque intervention auprès d'un agent ou d'un collectif de travail participe à une même démarche : **défendre les intérêts individuels et collectifs des travailleurs.**

Mais notre action ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise. Défendre le service public ferroviaire, c'est aussi défendre l'intérêt général : un transport accessible à toutes et tous, sûr, décarboné, au service des besoins sociaux, du développement industriel et de la transition écologique.



C'est précisément ce que nous avons souhaité mettre en lumière dans ce bilan.

Ce bilan n'a pas vocation à dresser un simple inventaire de nos actions. **Il a pour objectif de montrer concrètement à quoi sert un syndicat lorsqu'il est implanté, organisé et proche du terrain.** Derrière chaque mobilisation, chaque revendication et chaque avancée présentée dans ces pages, il y a des militantes et des militants, mais surtout des syndiqués qui construisent collectivement les revendications et décident démocratiquement des orientations de leur organisation.

Cette manière de faire n'est pas le fruit du hasard. Elle découle directement de notre conception du syndicalisme.

Le syndiqué est acteur, le syndiqué est décideur !

Les syndiqués construisent collectivement les revendications de la CGT et décident démocratiquement des orientations de leur organisation. Parce qu'un syndicat n'existe que pour défendre les travailleurs, ces revendications s'appuient en permanence sur les aspirations des cheminotes et des cheminots, exprimées dans tous les chantiers. C'est tout le sens d'un syndicat de classe et de masse.

De classe, parce que la CGT défend les intérêts des travailleurs face aux logiques d'exploitation du capital et aux politiques qui organisent leur mise en concurrence.

De masse, parce que les conquêtes sociales ne sont jamais l'œuvre de quelques-uns. Elles se gagnent lorsque les travailleurs sont nombreux à s'organiser, à débattre, à décider et à agir ensemble. C'est pourquoi la CGT fait vivre des syndicats de proximité multi-métiers, au plus près des lieux de travail. C'est dans ces syndicats que les cheminotes et les cheminots élaborent leurs revendications, décident de leurs actions et construisent collectivement le rapport de force indispensable pour gagner.

Cette conception du syndicalisme ne se limite pas à répondre aux revendications du quotidien. Elle poursuit également un objectif de transformation de la société.

C'est ce que la CGT appelle la double besogne : répondre aux intérêts immédiats des travailleurs en défendant leurs salaires, leurs emplois, leurs conditions de travail et leurs droits, tout en portant un projet de transformation profonde de la société.

Cette transformation vise à mettre fin à l'exploitation du travail par le capital et à redonner aux travailleurs la maîtrise démocratique des moyens de production. Les richesses créées doivent servir l'intérêt général, et non les intérêts d'une minorité.



C'est cette ambition qui donne un sens à chacune de nos luttes, des revendications du quotidien jusqu'au projet de société que nous défendons.

C'est dans cette continuité que s'inscrivent les combats que nous portons aujourd'hui.

Ce bilan est également un point d'appui pour l'avenir. Les défis restent nombreux : défendre l'unicité du service public ferroviaire, gagner de véritables augmentations générales de salaires, reconnaître les qualifications, réduire le temps de travail pour améliorer les conditions de vie et de travail, développer la protection sociale et garantir l'emploi.

Ces revendications s'inscrivent avec un objectif plus large : la conquête d'un Nouveau Statut du Travail Cheminot (NSTC). Ce projet vise à garantir à l'ensemble des cheminotes et des cheminots de la branche ferroviaire, quelle que soit leur entreprise ou leur statut, des droits collectifs de haut niveau !

Le NSTC met fin à la concurrence sociale organisée entre les salariés. Il constitue le meilleur rempart contre le dumping social et la remise en cause des garanties collectives.

Plus que jamais, notre avenir dépendra de notre capacité à nous organiser, à construire le rapport de force et à faire vivre un syndicalisme de proximité, démocratique et combatif.

Parce qu'un syndicat n'est fort que lorsque les travailleurs s'en emparent, ce bilan est avant tout le vôtre !

Ce bilan n'est pas un simple retour sur quatre années d'activité syndicale.

Il témoigne de ce que peut accomplir un syndicat lorsque les cheminotes et les cheminots s'organisent collectivement pour défendre leurs intérêts, conquérir de nouveaux droits et porter une autre ambition pour le service public ferroviaire.

**LE SECTEUR FÉDÉRAL CGT
DES CHEMINOTS DE PARIS-NORD**

RÉFORME FERROVIAIRE : LA CGT AU CŒUR DE LA MOBILISATION

Le gouvernement a imposé en 2023 une réforme des retraites profondément injuste, repoussant progressivement l'âge légal de départ de 62 à 64 ans et accélérant le passage à 43 années de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Face à cette attaque contre l'ensemble des salariés, la CGT a pris toute sa place dans la construction de la mobilisation. Partout en France, elle a été le moteur de l'organisation des manifestations, des rassemblements et des grèves. Dans les entreprises, ce sont les syndicats CGT qui ont largement porté les appels à la grève, organisé les assemblées générales et construit les mouvements reconductibles.



Cette mobilisation a démontré une nouvelle fois la force de notre organisation. Grâce à son maillage territorial et professionnel, constitué de milliers de syndicats de proximité, la CGT est capable de rassembler les travailleurs au plus près de leurs lieux de travail et de transformer la colère en rapport de force.

À la SNCF, la Fédération CGT des cheminots a fait le choix d'appeler à une grève reconductible afin d'obtenir le retrait de cette réforme.

Au sein du Secteur fédéral CGT des cheminots de Paris-Nord, nos syndicats se sont pleinement engagés dans cette bataille. Assemblées générales quotidiennes, diffusion de tracts et d'affiches, information des cheminotes et des cheminots, meetings unitaires, manifestations, actions de visibilité et interventions sur le terrain : tout a été mis en œuvre pour construire un rapport de force à la hauteur de l'enjeu.



Si la réforme des retraites n'a finalement pas été retirée, la mobilisation exceptionnelle des cheminots a contraint la direction de la SNCF à ouvrir des négociations sur les fins de carrière. Ces discussions ont permis d'obtenir de nouveaux droits, améliorant significativement les dispositifs de cessation anticipée d'activité afin d'atténuer les effets de la réforme pour les cheminots.

ACCORD CAA

Cet accord ouvre une Cessation Anticipée d'Activité (CAA) de 18 mois accessible à tous les cheminots sous conditions d'ancienneté. Il renforce également les droits des salariés ayant exercé des métiers à pénibilité reconnue, avec une CAA pouvant atteindre 24 mois après 20 ans de pénibilité et 30 mois après 25 ans. Pour certaines professions particulièrement exposées, comme les agents de conduite (ADC) ou les ASCT, la durée de la CAA peut être portée jusqu'à 36 mois. L'accord améliore également le temps partiel de fin de carrière, développe la retraite progressive et garantit que les périodes de CAA et de temps partiel de fin de carrière sont prises en compte comme du temps plein pour le calcul de la retraite, les cotisations étant intégralement maintenues.

Sans la mobilisation historique de 2023, la réforme des retraites se serait appliquée aux cheminots sans aucune compensation. C'est le rapport de force construit par la CGT et les cheminots qui a permis d'obtenir un dispositif de fin de carrière parmi les plus protecteurs du secteur ferroviaire, limitant concrètement les effets du recul de l'âge de départ à la retraite !

PRIVATISATION, UNE SEULE SOLUTION : LE RAPPORT DE FORCE !

DÉFENDONS NOS DROITS COLLECTIFS !

À travers l'ouverture à la concurrence et, derrière un discours de « modernité ferroviaire », c'est en réalité une privatisation progressive qui est organisée : éclatement de la SNCF, création de filiales, transfert des cheminotes et des cheminots, remise en cause des droits collectifs et dumping social.

L'objectif ? Faire du train une « marchandise » à profits !



Parce que la privatisation n'est pas une fatalité, la CGT a fait le choix de mener une bataille revendicative de tous les instants. **Nous avons organisé des rassemblements, des manifestations, des grèves, des conférences de presse, distribué des milliers de tracts aux cheminots comme aux usagers, rencontré les élus politiques et porté partout la même exigence : défendre une SNCF publique, unifiée et intégrée, ainsi que des droits collectifs de haut niveau. Nous allons poursuivre sans relâche avec vous !**

Parmi les droits des cheminots, le bénéfice d'Activités Sociales et Culturelles mutualisées est également attaqué par le processus de filialisation-privatisation. Dès la création des premières filiales, la direction a imposé la réduction de la dotation financière ASC de plus de la moitié, privant de facto les cheminots transférés et leurs familles de l'accès à toutes les activités sociales proposées par les CASI. Ce faisant, c'était aussi un coup porté à la mutualisation des moyens financiers qui profitent à toutes et tous, transférés ou non !

Grâce à l'engagement des militants CGT, nos pétitions, nos interventions et nos actions ont imposé que cette question soit portée au cœur du débat et ont obligé la direction à revoir sa copie. Le combat n'est pas terminé pour autant !

La CGT va prolonger son engagement pour garantir, dans le temps, les mêmes droits aux ASC à tous les cheminots !

Au-delà de notre opposition à la filialisation-privatisation, la CGT exige que la direction SNCF respecte le droit. Les faits sont clairs : les appels d'offres sont systématiquement remportés par SNCF Voyageurs, et non par les filiales dédiées elles-mêmes. Il n'y a donc pas de changement d'attributaire du marché qui justifierait légalement le transfert des cheminots.

C'EST POURQUOI NOUS PORTONS UNE AUTRE SOLUTION : LA PRESTATION.

Dans ce cas, les cheminotes et les cheminots demeurent salariés de SNCF Voyageurs qui réalise une prestation pour le compte de filiales dédiées et imposées par l'Autorité Organisatrice.

Cette organisation permet de préserver le bénéfice des droits existants à la SNCF, d'éviter le dumping social et de maintenir l'unité sociale de l'entreprise.



Parce qu'elle se sait en faute, la direction cherche aujourd'hui à obtenir l'accord des cheminots de la DDL TER Sud Hauts de France par le biais d'un appel à volontariat.

Pour la CGT, cette démarche vise avant tout à sécuriser juridiquement sa politique de filialisation en obtenant l'acceptation individuelle des transferts vers la filiale dédiée SVCP (SNCF Voyageurs Cœur Picardie).

C'EST POURQUOI LE SECTEUR FÉDÉRAL CGT DES CHEMINOTS DE PARIS-NORD ET SES SYNDICATS LOCAUX MÈNENT LA CAMPAGNE « PAS DE VOLONTARIAT, PAS DE TRANSFERT ! »



Nous avons expliqué aux cheminotes et aux cheminots concernés que ne pas se porter volontaire n'entraîne aucune conséquence individuelle. La procédure engagée par la direction ne s'arrête pas à l'issue de la période de volontariat. Après le 30 septembre, elle se poursuivra, le cas échéant, par la phase de détermination des taux d'affectation.

Refuser d'être volontaire ne remet donc pas en cause la situation professionnelle des agents ; c'est au contraire empêcher la direction de s'appuyer sur leur accord pour légitimer sa politique de transfert. C'est pourquoi nous appelons chaque cheminote et chaque cheminot concerné à ne pas se porter volontaire et à construire collectivement le rapport de force.

LE REFUS COLLECTIF DU VOLONTARIAT EST LA PREMIÈRE ÉTAPE POUR EMPÊCHER LA BANALISATION DES TRANSFERTS ET POUR DÉFENDRE LES DROITS ACQUIS AU SEIN DE LA SNCF !

Si les mobilisations ont déjà permis d'obtenir des garanties supérieures à celles prévues par la loi (15 mois) – notamment 36 mois de maintien des droits pour les premières filiales et 24 mois pour les suivantes – cette bataille est loin d'être terminée. Ces garanties ont été arrachées par le rapport de force, mais elles ne rendent pas la privatisation acceptable.

Notre objectif demeure inchangé : empêcher le démantèlement de la SNCF, mettre fin à la logique de privatisation et reconquérir une entreprise publique unifiée. La concurrence ne réduit pas les coûts : elle multiplie les structures, les fonctions supports, les directions et les interfaces. Elle coûte plus cher que la mutualisation des moyens, fragilise le service public ferroviaire et organise une concurrence sociale entre les cheminots. Plus que jamais, nous continuerons à nous battre pour une SNCF unique, au service de l'intérêt général, des usagers et des cheminotes et des cheminots.

LE RAPPORT DE FORCE A PERMIS D'OBTENIR DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES :

Alors que la loi prévoit seulement 15 mois de maintien des droits lors d'un transfert, les mobilisations organisées par le Secteur fédéral CGT des cheminots de Paris-Nord, avec ses syndicats, et la CGT Cheminots ont permis d'obtenir des garanties bien supérieures :

- ▶ 36 mois de maintien des droits pour les cheminots transférés dans les premières filiales créées.
- ▶ 24 mois de maintien des droits pour les filiales à venir.
- ▶ Une campagne « Pas de volontariat, pas de transfert ! » pour s'opposer aux transferts vers les filiales.
- ▶ Des pétitions et des démarches revendicatives pour garantir le financement des Activités Sociales et Culturelles des cheminots transférés.
- ▶ Une mobilisation permanente pour défendre l'unicité de la SNCF, les métiers, les parcours professionnels et les garanties collectives.

FAIRE FRONT CONTRE L'EXTRÊME DROITE, DÉFENDRE LE PROGRÈS SOCIAL !



La CGT est un syndicat indépendant des partis politiques.

Cette indépendance ne signifie pas la neutralité lorsque les intérêts des travailleurs, les libertés syndicales, les conquêtes sociales ou les valeurs de solidarité sont menacés.

Cette campagne s'est traduite par une présence quotidienne sur le terrain : diffusion de tracts aux cheminots et aux usagers, affichage, distribution de matériel militant, échanges dans les services et interventions auprès des salariés afin d'expliquer les conséquences concrètes des politiques d'extrême droite sur les salaires, les retraites, les services publics et les droits des travailleurs.

Parce que le syndicalisme ne se limite pas à défendre les revendications immédiates, il lui appartient aussi de combattre toutes les idéologies qui divisent le monde du travail et affaiblissent les solidarités.

Défendre les cheminotes et les cheminots, c'est aussi défendre les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de solidarité et d'émancipation qui sont au cœur de l'histoire de la CGT.

Depuis plusieurs années, la progression des idées d'extrême droite constitue un danger pour le monde du travail. Derrière un discours prétendument social, l'extrême droite défend un projet libéral qui oppose les salariés entre eux plutôt que de s'attaquer aux véritables responsables des inégalités : le capital et les politiques qui organisent le recul des droits sociaux.

Face à cette situation, le Secteur fédéral CGT des cheminots de Paris-Nord et ses syndicats ont fait le choix de mener une véritable bataille idéologique.

Parce que les mensonges se combattent par les faits, nous avons organisé des formations syndicales afin de donner aux militants les outils nécessaires pour déconstruire les discours de l'extrême droite, démontrer ses contradictions et rappeler qu'elle ne défend ni les intérêts des travailleurs, ni le service public ni les libertés syndicales.

À l'occasion des élections législatives de 2024, nous avons également pris toutes nos responsabilités.

Sans jamais nous substituer au libre choix des électeurs, nous avons appelé les cheminotes, les cheminots et plus largement les travailleurs à faire barrage aux idées d'extrême droite et à soutenir les forces porteuses de progrès social.

Dans cet esprit, nous avons œuvré à la constitution d'un Nouveau Front populaire, considéré comme le rassemblement le plus à même de faire obstacle à l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir.



NOS ACTIONS

- ▶ **Organisation de formations pour déconstruire les idées d'extrême droite.**
- ▶ **Diffusion de milliers de tracts auprès des cheminots et des usagers.**
- ▶ **Campagne d'information sur les votes et les propositions de l'extrême droite concernant les droits sociaux.**
- ▶ **Participation aux mobilisations unitaires contre l'extrême droite.**
- ▶ **Organisation par la CGT de PNO et PE de concerts contre l'extrême droite.**
- ▶ **Appel à la constitution d'un Nouveau Front populaire pour empêcher l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir.**
- ▶ **Présence quotidienne sur le terrain pour échanger avec les travailleurs.**



LA PAIX : UNE BATAILLE SYNDICALE & INTERNATIONALISTE

L'internationalisme est l'un des fondements de la CGT.

Parce que les travailleurs partagent des intérêts communs au-delà des frontières, nous refusons les logiques de guerre, de domination et d'exploitation qui opposent les peuples entre eux.

Pour la CGT, il ne peut y avoir de progrès social sans paix. Les guerres détruisent des vies, des services publics, des droits sociaux et alimentent toujours davantage les inégalités. Elles détournent les richesses des besoins des populations au profit des logiques militaires et financières.

C'est pourquoi le Secteur fédéral CGT des cheminots de Paris-Nord a multiplié les initiatives en faveur de la paix et de la solidarité internationale, notamment en soutien au peuple palestinien.

Au-delà des prises de position, nous avons souhaité agir concrètement !

Nous avons organisé un concert exceptionnel de **Kery James**, au **Théâtre Traversière**, théâtre historique à gestion ouvrière, afin de sensibiliser largement aux enjeux de la paix et de recueillir des fonds pour les actions de solidarité.

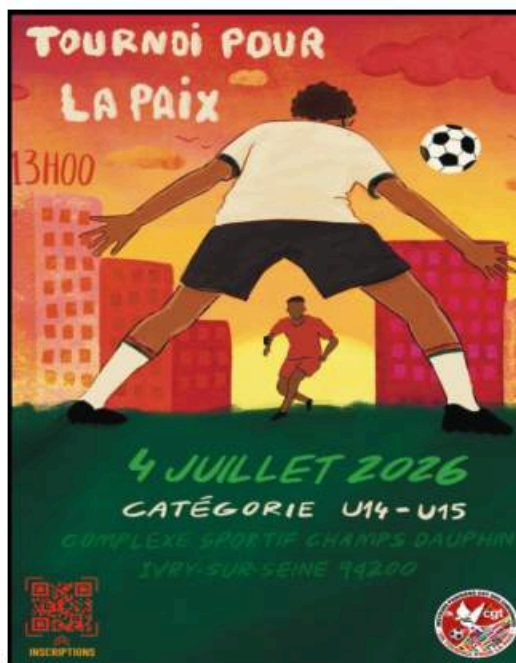
Nous avons également apporté un soutien financier à l'Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF) afin de participer à des projets concrets : **construction de fontaines à eau, fourniture de matériel scolaire et amélioration des conditions de vie des enfants palestiniens.**

Parce que la solidarité se construit aussi par les rencontres, nous avons organisé plusieurs « **tournois pour la paix** », en partenariat avec des associations sportives et les structures de la CGT.

À Chambly, avec l'ASCC, puis à Ivry-sur-Seine, ces initiatives ont permis de rassembler des centaines de participants autour d'un même message : la paix, la fraternité entre les peuples et le refus de toutes les formes de haine.

En accueillant de jeunes footballeurs palestiniens et en faisant du sport un vecteur de fraternité, nous avons voulu démontrer qu'une autre voie est possible :

Celle de la coopération, de la solidarité et de l'émancipation des peuples.



Être internationaliste, ce n'est pas détourner le regard des réalités de l'entreprise.

C'est affirmer que les travailleurs ont des intérêts communs, que la paix est une condition du progrès social et que la solidarité n'a pas de frontières !

NOS ACTIONS

- ▶ **Organisation d'un concert solidaire de Kery James au Théâtre Traversière.**
- ▶ **Organisation du "tournoi pour la paix" à Chambly avec l'ASCC.**
- ▶ **Organisation du "tournoi pour la paix" à Ivry-sur-Seine avec l'accueil d'une délégation de jeunes Palestiniens.**
- ▶ **Soutien financier à l'AJPF pour des projets humanitaires (fontaines à eau, matériel scolaire et actions en faveur des enfants palestiniens).**
- ▶ **Sensibilisation des cheminotes et des cheminots aux enjeux de la paix, de la solidarité internationale et de l'internationalisme.**



RÉPRESSION SYNDICALE : LA CGT N'A JAMAIS CÉDÉ !



Au cours de ce mandat, le Secteur fédéral CGT des cheminots de Paris-Nord et ses syndicats ont dû faire face à une multiplication sans précédent des procédures disciplinaires visant des militants mais aussi des cheminotes et des cheminots qui refusent de se taire face aux dérives de l'entreprise.

Parce qu'ils dénoncent des organisations du travail dangereuses, des situations de harcèlement, des atteintes aux droits des salariés ou les conséquences de la privatisation, certains collègues sont aujourd'hui ciblés par la direction.

CONVOICATIONS DISCIPLINAIRES, DEMANDES D'EXPLICATIONS, SANCTIONS, MENACES SUR LES CARRIÈRES, TENTATIVES DE LICENCIEMENT... L'OBJECTIF EST CLAIR : INSTAURER UN CLIMAT DE PEUR POUR DÉCOURAGER TOUTE CONTESTATION !

Face à ces attaques, la CGT de Paris-Nord, avec ses syndicats, n'a jamais laissé un camarade seul. Nous avons organisé des rassemblements de soutien, des conférences de presse, des initiatives intersyndicales, des campagnes d'information et porté publiquement chaque dossier afin de défendre les libertés syndicales et le droit de chaque cheminot à s'exprimer. Par l'action, nous avons empêché des licenciements !

TOUCHER À UN SEUL CHEMINOT, C'EST TOUCHER À TOUS. CETTE SOLIDARITÉ EST NOTRE MEILLEURE PROTECTION CONTRE LES TENTATIVES D'INTIMIDATION.



L'ÉTHIQUE : UN NOUVEL OUTIL DE RÉPRESSION ?

Depuis plusieurs mois, la direction s'appuie de plus en plus sur des procédures dites « éthiques », confiées à des cabinets extérieurs, pour engager des procédures disciplinaires contre des militants CGT et des cheminots lanceurs d'alerte. Présentées comme indépendantes, ces enquêtes reposent souvent sur des appréciations subjectives, sans contradiction réelle, avant d'être utilisées pour justifier avertissements, sanctions ou procédures pouvant aller jusqu'au licenciement.

POUR LA CGT, CETTE DÉRIVE EST PARTICULIÈREMENT PRÉOCCUPANTE !

L'éthique ne doit jamais devenir un instrument permettant de contourner les garanties disciplinaires ou de criminaliser l'activité syndicale !

Lorsqu'un militant est poursuivi pour avoir dénoncé des dysfonctionnements, alerté sur des risques pour les agents ou contesté les choix de la direction, ce n'est plus l'éthique qui est défendue : c'est la liberté syndicale qui est remise en cause.

La CGT continuera d'exiger le respect des droits de la défense, la transparence des procédures et le plein exercice des libertés syndicales, indispensables au fonctionnement démocratique de l'entreprise.

La CGT refuse le recours à des cabinets d'enquête privés, opaques et échappant à tout contrôle démocratique. Les représentants du personnel disposent déjà, en application du Code du travail, des prérogatives nécessaires pour conduire les enquêtes. Nous revendiquons que ces missions leur soient confiées afin de garantir la transparence des procédures, le respect des droits des salariés et un véritable contrôle social des décisions disciplinaires prises par la direction.





ZOOM SUR LES LUTTES LOCALES

LUTTES LOCALES



#1 - ACCÈS TGV : STOP À L'ARBITRAIRE !

La CGT s'est opposée à la mise en place d'un système de sélection opaque pour l'accès à la Grande Vitesse. Derrière le référentiel T00877 et son interprétation locale, la direction cherchait à transformer une mise à niveau en véritable filtre de sélection.

Nous avons dénoncé ces pratiques, défendu le rôle des CTT et revendiqué des règles transparentes garantissant à chaque agent les mêmes droits d'accès aux parcours professionnels.

#2 - PRIME TRACTION : UNE MOBILISATION QUI PORTE SES FRUITS !

Face au refus de la direction de répondre aux revendications sur la prime traction, les agents de conduite se sont mobilisés par la grève à l'appel de la CGT.

Cette mobilisation portait une revendication claire : une refonte complète de la prime traction, reposant sur une prime de base garantie, une prime de technicité et une prime de production, afin de rendre le système plus simple, plus lisible et plus juste.

Cette forte mobilisation nationale a contraint la direction à ouvrir des négociations, permettant d'obtenir plusieurs avancées concrètes : une meilleure prise en compte des SU, la revalorisation de la prime de base garantie et une meilleure rémunération dès la première heure de travail. Si la refonte complète n'est pas encore acquise, cette bataille démontre une nouvelle fois que seul le rapport de force permet d'obtenir des avancées. **Le combat continue !**



#3 - TECHNICENTRE PARIS-NORD : LE COMBAT CONTRE LE RISQUE AMIANTE



Au Technicentre Paris-Nord, les militants CGT mènent depuis plusieurs années une bataille pour faire respecter le droit le plus élémentaire : **protéger les cheminots du risque amiante.**

Face à la multiplication des découvertes de matériaux amiantés et des interventions en environnement SS4, la CGT n'a jamais cessé d'agir : DCI, droits d'alerte, rapports préventifs, interventions en CSE et saisines répétées de l'Inspection du travail ont permis de faire respecter la réglementation et de contraindre la direction à engager les investissements qu'elle refusait jusque-là.

Alors que la direction privilégiait avant tout la productivité et refusait toute mesure susceptible de ralentir l'activité, l'action déterminée des militants CGT a permis d'imposer des moyens de protection conformes à la loi : amélioration des procédures, renforcement des équipements de protection individuelle, meilleure prise en compte du risque amiante et évolution des conditions d'intervention.

Grâce à cette mobilisation, de nombreux cheminots ont pu exercer leur métier dans des conditions plus sûres. **La CGT poursuivra ce combat tant que chaque agent ne bénéficiera pas de l'ensemble des protections prévues par le Code du travail.**

LUTTES LOCALES

#4 - EIC PARIS-NORD : LE RAPPORT DE FORCE QUI A FAIT BOUGER LA DIRECTION

COMPTEURS TQ : LA CGT OBTIENT GAIN DE CAUSE !

À la suite de l'intervention et du travail de terrain menés par les militants de la CGT sur l'EIC Paris-Nord, le dysfonctionnement des compteurs TQ des jeunes embauchés a été reconnu par la direction et corrigé.

LE BILAN EST SANS APPEL :

- Près de 200 cheminotes et cheminots ont vu leur situation régularisée.
- Plus de 160 000 € ont été récupérés au profit des cheminots concernés.
- Des rappels individuels pouvant atteindre plusieurs milliers d'euros ont été versés.

Cette victoire démontre qu'un syndicalisme de proximité, porté par des militants présents sur le terrain, attentifs au respect de la réglementation et engagés dans l'action collective, permet d'obtenir des résultats concrets et de faire respecter les droits des cheminotes et des cheminots.



Face au refus de la direction d'entendre les revendications des cheminots de la filière Transport mouvement, la CGT a organisé un mouvement inédit de 59 minutes de grève par jour. Pendant plus de six semaines, les cheminots se sont mobilisés pour défendre leurs conditions de travail, leur rémunération et la reconnaissance de leurs métiers.

Cette mobilisation a contraint la direction à sortir de son immobilisme et a permis d'arracher des avancées concrètes : **mise en place d'une indemnité journalière opérationnelle pour les agents circulation de classe 5, gratification exceptionnelle pour les classes 6, création d'une table en 3x8 au 1GL, valorisation des NU à 0, amélioration de certaines primes locales et plusieurs engagements sur les conditions de travail et la reconnaissance des métiers.**



Si toutes les revendications n'ont pas encore été satisfaites, une chose est certaine : sans la mobilisation des cheminots, aucune de ces avancées n'aurait vu le jour.

La CGT poursuit le combat pour obtenir la pleine reconnaissance des métiers du transport mouvement et de meilleures conditions de travail.



La CGT : des revendications, des actions... et des résultats.

LUTTES LOCALES

#5 - PARENTALITÉ : LA CGT FAIT RESPECTER LES DROITS DES CHEMINOTS

À la suite de l'intervention de la CGT, les dysfonctionnements liés au versement de l'**Indemnité Journalière Temporaire de Parentalité (IJTP)** ont été portés à la connaissance de la direction de l'EIC Paris-Nord.

À la suite d'une démarche revendicative menée par la CGT et du dépôt d'une DCI, la direction a été contrainte de régulariser cette situation et de s'engager à examiner l'ensemble des dossiers des trois dernières années afin de rétablir les droits des cheminotes et des cheminots concernés, qu'il s'agisse des congés maternité, paternité, d'adoption ou des périodes d'incapacité liées à la grossesse.



La démarche des militants locaux a permis de remonter 53 dossiers à la direction de l'EIC Paris-Nord et pas moins de 15 000 € de redressement d'IJTP !



Au-delà de cette avancée, la CGT a également obtenu que la question des salles d'allaitement soit officiellement inscrite dans les discussions avec la direction, faisant de ce sujet un enjeu reconnu en matière d'égalité professionnelle et de conditions de travail.

Cette avancée est le résultat du travail des militants de terrain de la CGT, qui veillent au respect de la réglementation, accompagnent les cheminots dans leurs démarches et interviennent pour faire appliquer et gagner des droits pour toutes et tous !

Vous êtes ou avez été concernée par un congé maternité, paternité, d'adoption ou une incapacité liée à la grossesse ? En cas de doute sur votre IJTP ou vos droits, contactez la CGT.

#6 - LANDY, CONTRÔLEURS NETTOYAGE : LA CGT OBTIENT LA REQUALIFICATION DE TOUS LES POSTES !

À la suite d'une démarche revendicative portée par la CGT des cheminots de St Denis, appuyée par le dépôt d'une DCI, l'ensemble des postes de contrôleurs nettoyage du Technicentre Le Landy a été requalifié de la classe 3 à la classe 4.

La CGT a également obtenu une application rétroactive de cette requalification, permettant aux cheminots concernés de bénéficier d'un rappel de salaire, sans modification de leurs missions.

Cette victoire démontre que l'action collective, portée par des militants de terrain qui connaissent les métiers et défendent les qualifications, permet d'obtenir des avancées concrètes pour les cheminotes et les cheminots !

SYNDICAT CGT des CHEMINOTS de SAINT-DENIS

Saint-Denis, le 01 Août 2023

la cgt

Contrôleurs Nettoyage : Tous les postes requalifiés à la classe 4 !

Actuellement et ce depuis de longues années, les postes de contrôleurs nettoyage du technocentre Le Landy sont positionnés sur le Guide C / classe 3. Pourtant, le niveau de responsabilité, notamment lié à la gestion des entreprises extérieures, justifie largement la classe 4 / Guide C. Légèrement, les collègues concernés se sont concertés et ont décidé de revendiquer la requalification de leur poste avec la CGT. Bien sûr, le dépôt d'une DCI auprès de la direction de l'établissement.

Face aux arguments développés, la direction n'a pas eu d'autres choix que de répondre favorablement à la revendication portée.

La direction valide le passage à la classe 4 de l'ensemble des postes contrôleurs nettoyage du Landy ! Ces requalifications seront effectuées en novembre 2023 (NAC). De plus, un effet rétroactif à septembre 2022 avec rappel de salaire a également été obtenu (voir FCC de DCI). Les missions actuelles de ces postes restent en l'état.

Cette victoire n'est ni à négliger ni à sous-estimer mais à mesurer ! Elle est un coup de cœur à la politique d'entreprise visant à l'établissement constant des droits des cheminots dans le déroulement de carrière, les qualifications obtenues et nos métiers. Cette politique permet de montrer que les qualifications obtenues et nos métiers dans l'accord classification/rémunération que seule la CGT a réussi à négocier. Aujourd'hui, sur le Landy, ce sont les FCC qui font les frais de cet accord, la CGT sera à leur côtés aussi !

LA CGT toujours aux côtés des cheminots pour la défense de leur droits et en gagner de nouveaux

Contacts syndicaux : Mail : che.cgtsdenis@gmail.com / Tel : 06 98 47 10 55

LUTTES LOCALES

#7 - LANDY TA/RD : LA CGT POURSUIT LE COMBAT CONTRE LA FUSION DES MÉTIERS !

Au Technicentre du Landy, la direction poursuit son projet de fusion des métiers TA/RD.

Cette attaque contre les métiers est directement rendue possible par l'accord « Classification & Rémunération », que seule la CGT a refusé de signer.

En autorisant la création d'emplois « fourre-tout », cet accord donne à la direction les moyens d'imposer l'ultrapolyvalence, de remettre en cause les qualifications et de préparer des suppressions d'emplois au nom de la productivité.

La CGT a déjà déposé plusieurs DCI, organisé des mouvements de grève avec les cheminotes et les cheminots afin d'obtenir l'abandon de ce projet et le maintien des métiers TA et RD. **À ce jour, la direction n'a pas renoncé à son projet.**

La CGT des cheminots de St Denis poursuivra le combat, pour l'abandon de ce projet et pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des cheminots. Elle continuera de défendre les qualifications, les effectifs et un véritable déroulement de carrière, contre un accord « Classification & Rémunération » qui organise la polyvalence, la déqualification des métiers et les suppressions d'emplois.



L'objectif est clair :

Réduire les effectifs et accroître toujours davantage la productivité des cheminots, au détriment des qualifications, des parcours professionnels, des conditions de travail et de la qualité du service public ferroviaire.



#8 - PÉNIBILITÉ : LA CGT OBTIENT DES AVANCÉES ET POURSUIT LE COMBAT !



Depuis plusieurs années, le Secteur fédéral CGT des cheminots de Paris Nord mène une démarche revendicative pour faire reconnaître la pénibilité réelle des métiers du ferroviaire et garantir les droits des cheminots concernés.

Grâce aux différentes interventions auprès des directions, la CGT a obtenu la mise en place d'une traçabilité des années d'exposition à la pénibilité, permettant à de nombreux cheminots de vérifier leur situation et de faire corriger des erreurs de décompte. Elle a également obtenu que les carrières des cheminots contractuels soient enfin retracées, mettant fin à une inégalité de traitement avec les agents statutaires.

Cette démarche a déjà permis le redressement de nombreuses situations individuelles, tout en mettant en lumière les limites du dispositif actuel.

Pour autant, le combat est loin d'être terminé !

La CGT continue de revendiquer l'élargissement de la liste des Emplois Repères à Pénibilité Avérée (ERPA), la suppression des règles pénalisant le décompte des années d'exposition, ainsi qu'une meilleure reconnaissance des métiers réellement soumis à des conditions de travail pénibles.

La CGT poursuivra son action afin que chaque cheminote et chaque cheminot bénéficie d'une reconnaissance effective de la pénibilité et des droits qui en découlent !

LUTTES LOCALES

#9 - DÉTOURAGE UACV/GCIF/EML : LA CGT S'OPPOSE À UNE RÉORGANISATION DICTÉE PAR LA PRIVATISATION !

Dès l'annonce du projet de détournement HBK des UACV/ GCIF, le Secteur fédéral CGT des cheminots de Paris Nord et ses syndicats se sont fermement opposés à cette réorganisation qui ne répond ni aux besoins du service public ferroviaire, ni aux attentes des usagers, ni aux intérêts des cheminots et des cheminots.

Pour la CGT, ce projet est avant tout guidé par l'ouverture à la concurrence, qui conduit la direction à rechercher toujours plus de gains de productivité en remettant en cause les métiers, les qualifications et les organisations de travail.

Une nouvelle fois, la direction s'appuie sur l'accord « Classification & Rémunération », que seule la CGT a refusé de signer, pour créer un nouvel emploi ARC, véritable emploi « fourre-tout », permettant de fusionner plusieurs métiers, d'imposer une polyvalence accrue et de déqualifier les missions afin de réduire les effectifs et d'accroître la productivité.

Face à cette attaque, la CGT a organisé la riposte avec les cheminots et les cheminots : tracts, heures d'information syndicale, DCI, appels à la grève, rassemblements, droit d'alerte sur les risques psychosociaux, expertise indépendante du CSE et intervention auprès de la direction nationale.



Moment fort de cette mobilisation, les cheminots de l'UACV ont investi le CSE pour lire publiquement une lettre ouverte dénonçant les conséquences de cette réorganisation sur leur santé, leurs conditions de travail, leurs parcours professionnels et la qualité du service public.

La mobilisation s'est également poursuivie devant les tribunaux. Le 27 mai 2026, le Tribunal judiciaire de Bobigny a ordonné la suspension de la mise en œuvre du projet, considérant que la direction avait manqué à son obligation de prévention des risques pour la santé des salariés.

Cette première victoire confirme que la mobilisation collective permet de faire reculer la direction.

La CGT poursuivra le combat jusqu'à l'abandon de cette réorganisation et continuera à défendre des métiers reconnus, des effectifs suffisants et un service public ferroviaire de qualité, contre une logique de concurrence qui place la rentabilité avant les cheminots et les usagers.



LUTTES LOCALES

#10 - AGENTS DE MANŒUVRE DE PERSAN : UNE MOBILISATION EXEMPLAIRE, 100 % DE GRÉVISTES !



Face au projet de la direction d'imposer le débroussaillage aux agents de manœuvre de Persan, le **syndicat CGT des cheminots d'Ermont a organisé la mobilisation des cheminots, aboutissant à une grève suivie à 100 %.**

Pour justifier cette polyvalence, la direction essaie d'entretenir un véritable chantage à l'emploi, laissant entendre que la disparition annoncée du graissage imposerait aux agents d'accepter de nouvelles missions sans lien avec leur métier.

La CGT refuse cette logique !

Les agents de manœuvre sont indispensables à la production ferroviaire et disposent de nombreux savoir-faire qui peuvent être développés dans leur cœur de métier, sans céder à une polyvalence imposée uniquement pour répondre à des objectifs de productivité.

Le syndicat CGT d'Ermont poursuivra le combat pour défendre les métiers, les qualifications, l'amélioration des conditions de travail et les emplois au service du ferroviaire public.

#11 - RSS : LA MOBILISATION DES CHEMINOTS AVEC LA CGT PAIE !

Afin d'imposer à la direction leurs revendications concernant leur métier et leur technicité, les agents RSS se sont mobilisés aux côtés de la CGT en participant à plusieurs journées nationales de grève, **suivies à 100 % sur le site.** Ces différentes mobilisations ont permis aux agents RSS d'exprimer leur mécontentement et leur détermination face à la direction. Fort de ce rapport de force, le syndicat CGT UFCM de Paris Nord a porté les revendications construites avec les cheminots auprès de la direction locale. **La direction a alors été contrainte de prendre en considération les revendications du site, permettant d'aboutir à la création de l'Indemnité Technique CSS (IT-CSS), qui reconnaît désormais les différents niveaux de responsabilités exercées par les RSS et garantit le maintien des droits de certains agents.** Ces avancées démontrent que lorsque les cheminotes et les cheminots construisent leurs revendications avec la CGT et se mobilisent collectivement, ils obtiennent des résultats concrets !

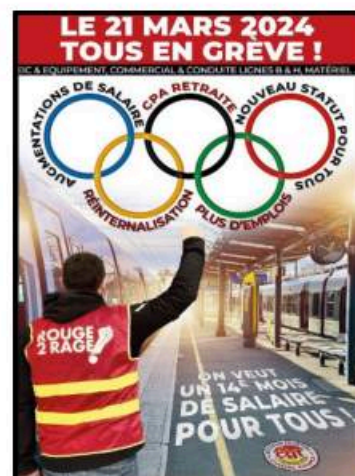
#12 - JOP 2024 : LA MOBILISATION A PAYÉ !

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Secteur fédéral CGT des cheminots de Paris Nord a engagé une démarche revendicative pour défendre les salaires, l'emploi, les conditions de travail et revendiquer un 14^e mois pour tous.

Cette mobilisation s'est traduite par plusieurs DCI, des appels à la grève sur la région de Paris Nord et l'Île-de-France, notamment le 21 mai 2024, ainsi que par l'interpellation directe du PDG Jean-Pierre Farandou lors de sa visite au Technicentre de Paris Nord. Les militants CGT avec les cheminots ont dénoncé les inégalités de traitement entre établissements, le manque d'effectifs et les conditions de travail dégradées.

Le rapport de force a permis d'obtenir des avancées concrètes : des compensations financières pour les JOP, des revalorisations locales de la prime de travail, des compensations pour des temps partiels, des engagements en matière d'emploi ainsi que plusieurs améliorations de l'organisation du travail.

Si la revendication du 14^e mois n'a pas encore abouti, cette mobilisation a démontré que l'action collective permet d'obtenir des résultats. La CGT continuera à se battre pour gagner de nouveaux droits et faire reconnaître le travail des cheminotes et des cheminots.



LUTTES LOCALES

#13 - PRIVATISATION AU LANDY PLEYEL : INFORMER, FORMER ET COMBATTRE !



Face à l'ouverture à la concurrence, la CGT des cheminots de Saint-Denis n'a jamais laissé les cheminots du Landy à Pleyel seuls face aux projets de la direction.

Tout au long de la période, la CGT a multiplié les tracts d'information, organisé des formations spécifiques sur les conséquences de la privatisation et accompagné les cheminots pour leur permettre d'en comprendre les enjeux.

Parce que la privatisation n'est pas une fatalité, la CGT continuera d'informer, de former et de construire le rapport de force avec les cheminots.

Lors des ateliers concurrence organisés par la direction, les militants CGT sont intervenus pour démontrer les incohérences du projet patronal et défendre une autre vision du ferroviaire.

La CGT a notamment porté sa revendication : **LA PRESTATION**, garantissant le maintien des savoir-faire, de la qualité du service public et des droits des cheminots, mettant ainsi la direction en difficulté sur ses propres choix.

Parce que la privatisation n'est pas une fatalité, la CGT continuera d'informer, de former et de construire le rapport de force avec les cheminots.



#14 - EGST BK : FACE AU MANAGEMENT AGRESSIF, LES CHEMINOTS ONT RELEVÉ LA TÊTE

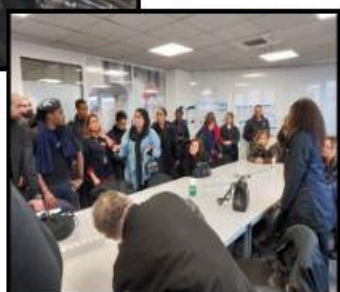
En 2023, les cheminotes et les cheminots de l'EGST BK ont exprimé un profond ras-le-bol face à la dégradation de leurs conditions de travail.

Réorganisations permanentes, suppressions de postes, polyvalence imposée, management agressif, procédures disciplinaires et contrôles administratifs : la situation était devenue intenable.

Le 23 octobre, dans le cadre d'un droit d'alerte sur les risques psychosociaux, l'ensemble des agents est allé interpeller collectivement la direction de l'établissement. Les cheminots ont ensuite exercé leur droit de retrait les 23 et 24 octobre.

Face au refus de la direction de répondre aux revendications, la CGT a poursuivi le rapport de force avec une DCI unitaire, puis un appel à la grève le 1er décembre.

Cette mobilisation a stoppé net les velléités de la direction de l'époque et mis en lumière ses pratiques managériales, tout en imposant les revendications des cheminots contre les procédures disciplinaires et les contrôles administratifs abusifs.



LUTTES LOCALES

#15 - ASCT : SEULE LA LUTTE FAIT GAGNER !

En 2025, les ASCT se sont massivement mobilisés à l'appel de la CGT pour défendre leur métier, leur rémunération et obtenir une véritable revalorisation de la prime de travail.

La grève engagée à partir du 5 mai a contraint la direction à ouvrir des négociations sur la prime de travail.

Forte du projet construit avec les ASCT depuis 2021 et soutenu par plusieurs milliers de signatures, la CGT a poursuivi le rapport de force avec un rassemblement national et de nouvelles journées d'action afin de faire aboutir ses revendications.



Cette mobilisation a permis d'obtenir l'ouverture de négociations et de porter au cœur des débats les revendications de la CGT : simplification, revalorisation et reconnaissance durable de la technicité du métier d'ASCT.

La lutte engagée a constitué une nouvelle étape dans la conquête de nouveaux droits pour les ASCT.

#16 - 21 MAI 2025 : LA GRÈVE QUI A PAYÉ À L'INFO VOY AU COT H/K

Le 21 mai 2025, les cheminots de l'Info Voyageurs du COT H/K ont répondu massivement à l'appel du syndicat CGT des cheminots de Paris-Nord, avec 80 % de grévistes.

Cette mobilisation a permis d'obtenir satisfaction sur l'ensemble des revendications portées par la CGT :

4 embauches, la régularisation des difficultés RH sur les EVS, la mise en place d'un nouvel outil de gestion des commandes de personnel, l'instauration d'une permanence RH trimestrielle et la création de véritables espaces d'expression des salariés.



Cette victoire démontre qu'un rapport de force construit collectivement permet d'obtenir des résultats concrets.



Une démonstration de l'efficacité de l'action syndicale menée par la CGT Paris-Nord... et une victoire qui en appelle d'autres.

LUTTES LOCALES

#17 - RÉSONANCES : LA CGT OBTIENT LES PREMIERS RECULS DE LA DIRECTION

Huit mois après la mise en œuvre de Résonances, les alertes portées par la CGT se confirment. Dès le lancement de cette réorganisation, la CGT a multiplié les interventions en audience, en DCI et dans les différentes instances pour dénoncer une organisation construite sans évaluation de la charge de travail, sans pesage des postes et sans moyens humains adaptés.

Les faits nous donnent raison !

La direction reconnaît les difficultés créées par Résonances et envisage déjà de revenir sur certains choix, notamment concernant la gestion des Fiches d'Actif Immobilisé (FAI).

SECTEUR FEDERAL CGT des CHEMINOTS de PARIS NORD
Paris, le 17 août 2023

**RÉSONANCES :
UNE RÉORGANISATION
DE PLUS NON REFLECHIE**

La CGT a déposé une demande d'audience puis une DCI sur les problématiques rencontrées suite à la mise en place de Résonances.

FAI : LE PROBLEME A ETE DÉPLACÉ... SANS ÊTRE RÉSOLU

La direction reconnaît aujourd'hui ses erreurs... mais ce sont les agents qui en paient le prix.

Depuis la mise en œuvre de Résonances, la CGT n'a pas cessé d'alerter la direction sur les risques de cette réorganisation. Nos interventions dans les différentes instances locales et nationales ont toujours porté le même message : aucune réorganisation ne peut être décidée sérieusement sans mesurer la charge de travail réelle des postes et sans adapter les effectifs en conséquence.

La CGT exige notamment la réalisation d'un pesage des postes, étape pourtant indispensable pour garantir une répartition cohérente de la charge de travail. La direction a choisi de passer outre.

Aujourd'hui, les conséquences sont là : **surcharge de travail, retards accumulés, équipes sous-dimensionnées et nouvelle réorganisation envisagée pour tenter de corriger les erreurs de la précédente.**

Avec Résonances, les Contrôleurs de Gestion d'Opérations (CGO) en charge des projets d'investissement et de développement ont quitté la Direction de la Modernisation et Développement (DMD).

pour être rattachés à la Direction Générale Finance Achats (DGFA). Les cinq Gestionnaires de Projets (GP) assurent principalement le suivi des projets d'investissement, de régénération et de développement et étaient déjà à DGFA.

Aujourd'hui, la direction envisage des ajustements en amont en les rattachant de nouveau à la Direction Finance OP Projets.

À peine Résonances mise en place, la direction prépare donc une nouvelle réorganisation pour réparer les conséquences de la précédente !

Avant Résonances, les Fiches d'Actif Immobilisé (FAI) étaient réalisées par les GP des Infrastructures. La direction avait enfin reconnu que cette activité représentait une charge de travail très importante et avait décidé de leur retirer et de l'appuyer au groupe FAI existant rattaché avant Résonances à la DMD.

Cette décision était dans le bon sens... mais elle a été mise en œuvre sans les moyens nécessaires. À effectif constant et avec une équipe sous-dimensionnée, l'activité était prévisible.

ENSEMBLE, REFUSONS RÉSONANCES ! **ENSEMBLE, DÉFENDONS LE SERVICE PUBLIC ET NOS DROITS !**

Cette marche arrière confirme que la réorganisation a été menée sans anticipation suffisante, au détriment des cheminots, qui subissent une surcharge de travail, des retards et une dégradation de leurs conditions de travail.

SECTEUR FEDERAL CGT des CHEMINOTS de PARIS NORD

RÉSONANCES : DES MÉTIERS TRANSFORMÉS... MAIS TOUJOURS PAS RECONNUS !

MOA UNIQUE et RESPONSABLE MOA UNIQUE : quand la direction modifie les métiers sans modifier les emplois.

De nouveaux métiers... mais aucun emploi type !

Avant Résonances, les agents exerçaient plus les métiers de Poste d'Optimisation (PO), de MOA, de responsable de PO et de responsable MOA. Ils sont affectés sur la poste de MOA unique qui regroupe les missions de PO et de MOA et de responsable de MOA unique.

Cette évolution change profondément le contenu des postes.

Ce « ET » n'est pas un simple détail de réduction.

Il signifie :

- démantèlement de savoir-faire et de connaissances techniques à maîtriser ;
- démantèlement de responsabilités ;
- de nouvelles méthodes de travail ;
- une charge de travail augmentée ;
- des besoins de formation supplémentaires.

Pourtant, les emplois types n'ont pas évolué. L'accord Classification Remunération continue de distinguer les missions de MOA et de Poste d'Optimisation.

Les postes de MOA unique et responsable MOA n'existent tout simplement pas dans les textes.

DES CLASSIFICATIONS FLOUES ET CONTRADICTOIRES

Les informations communiquées par la direction sont elles-mêmes incohérentes. Dans son compte rendu de DCI, la direction affirme que les postes de MOA unique comme responsable de MOA unique ne situent entre les classes 6 et 8. Pourtant, la fiche de poste MOA unique transmise indique une plage allant de la classe 6 à la classe 8. Aucune justification, aucune raison apportée par la direction en séance pour justifier la classe d'entrée à 6. La fiche de poste de responsable MOA unique n'a quant à elle pas été transmise.

Et surtout... Aucune des informations ne figure dans l'accord Classification Remunération.

ENSEMBLE, REFUSONS RÉSONANCES ! **ENSEMBLE, DÉFENDONS LE SERVICE PUBLIC ET NOS DROITS !**

SECTEUR CGT DES CHEMINOTS DE PARIS NORD

DEMANDE DE CONCERTATION IMMÉDIATE
Paris le 29 juin 2023.

Mme LEPERE, Gouvernante
Direction de la CGR Réseau ICF
10 Rue Camille Moussy
93200 Saint-Denis

Objet : Demande de Concertation Immédiate

Madame la directrice,

La CGT a déposé une demande d'audience auprès de la DG ICF le 15 avril, une délégation a été reçue le 07 mai 2023 dont le compte rendu nous a été transmis le 16 juin 2023. En séance, vous nous avez répondu prendre connaissance de certains points. N'ayant pas les éléments de réponse, vous nous avez offert qu'ils seraient intégrés au compte rendu. Or ce n'est pas le cas.

Sur le sujet de la surcharge de travail du service en charge des FAI.

Réponse de la direction :

Tout d'abord, précisons qu'il ne s'agit pas d'un retour en arrière de l'organisation. Les PO continueront d'assurer le suivi des missions concernant les PO de M&O et resteront responsables des dossiers jusqu'à la signature du dossier. La direction indique enfin qu'une analyse plus précise du point soulevé sera menée.

Concernant les CGO en ICF, il faut distinguer 2 groupes. Les CGO en charge des projets de type Investissement/Développement dépendent de DGFA, depuis Résonances. Avant Résonances, ils dépendaient de la DMD.

Les 5 GP (gestionnaires de projets) s'occupent essentiellement des projets d'investissement / régén... sont rattachés à DGFA.

La nouvelle réorganisation ne pénalise pas fonctionnaire : la direction espère vouloir faire marche arrière (réorganisation + mobilité) pour les rattachés de nouveaux à DMD PROJETS.

Sur le sujet FAI, elles étaient à la charge des GP (Projets Infrastructures) jusqu'à Résonances. Concernant la charge de travail et après 3 ans de bataille et d'argument, la direction décide enfin de décharger les GP de cette tâche pour la confier au groupe FAI sans Résonances. Cela a été réalisé avec un effectif sous dimensionné et à moyen constant c'est dans un échec entraînant des

La CGT dénonce également les conséquences de Résonances sur les métiers.

En fusionnant plusieurs fonctions sous les intitulés de MOA unique et Responsable MOA unique, la direction a profondément modifié les missions exercées sans prendre en considération la ligne métier, les responsabilités et la technicité.

Cette situation entretient des incohérences dans les classifications, le déroulement de carrière et laisse de nombreuses questions sans réponse.

Face à cette situation, la CGT continue d'exiger un véritable bilan de Résonances, un pesage objectif des postes, une évaluation réelle de la charge de travail, des effectifs à la hauteur des besoins, des formations adaptées et la reconnaissance des métiers réellement exercés.

Pour la CGT, aucune nouvelle réorganisation ne peut être engagée sans moyens, sans reconnaissance des qualifications et sans amélioration concrète des conditions de travail des cheminotes et des cheminots.

SECTEUR FEDERAL CGT des CHEMINOTS de PARIS NORD

La direction a déposé la surcharge de travail d'un service vers un autre, sans créer les emplois nécessaires.

Elle envisage désormais de revenir à l'organisation précédente, tout en ne proposant qu'un seul poste supplémentaire.

Ce n'est pas aux agents de subir les conséquences de décisions prises sans analyse sérieuse de la charge de travail !

LA CGT EXIGE DES MOYENS À LA HAUTEUR DES BESOINS

Avant toute nouvelle évolution de l'organisation, la CGT exige :

- la réalisation immédiate d'un état des lieux objectif et chiffré de la charge de travail FAI assurée avant Résonances par les cinq GP et par le service FAI expédié rattaché à la DGFA ;
- une évaluation précise du retard accumulé afin d'intégrer cette charge supplémentaire dans le dimensionnement des effectifs ;
- la réalisation du pesage des postes, préalable indispensable à toute évolution de l'organisation ;
- une transparence totale sur les données permettant de déterminer le nombre d'agents réellement nécessaires ;
- un dimensionnement des effectifs permettant de faire face aux pics d'activité sans mettre les agents en difficulté.

La direction ne peut pas transférer une surcharge de travail vers un autre service sans en mesurer les conséquences, puis revenir en arrière en envisageant de ne créer qu'un seul poste supplémentaire.

La CGT continuera d'exiger une organisation du travail construite avec les salariés, des moyens humains à la hauteur des besoins et le respect des conditions de travail de toutes et tous.

ENSEMBLE, REFUSONS RÉSONANCES ! **ENSEMBLE, DÉFENDONS LE SERVICE PUBLIC ET NOS DROITS !**

LUTTES LOCALES

#18 - ÉQUIPEMENT : UNE LUTTE EXEMPLAIRE QUI FAIT BOUGER LES LIGNES !

Depuis un an, les agents de l'équipement de différents services se sont mobilisés et continuent de se mobiliser pour faire entendre leurs revendications.

Face aux sous-effectifs, aux astreintes toujours plus lourdes, aux difficultés de recrutement, aux déroulements de carrière insuffisants et à l'absence de reconnaissance de la technicité des métiers, ils ont refusé de se résigner.

La direction a d'abord choisi d'ignorer leur colère, laissant les conflits s'installer. Mais la détermination des agents a fini par imposer l'ouverture de différentes négociations.



Les avancées obtenues sur certains périmètres démontrent une chose essentielle : sans mobilisation, rien n'aurait bougé.

Des engagements ont été pris sur les recrutements des années à venir avec des recrutements supplémentaires, des négociations ont été ouvertes sur les déroulements de carrière et la pénibilité, des requalifications de postes, des majorations de rémunération et des mesures en faveur de la formation.

Cette lutte a permis une démonstration simple : lorsque les cheminots s'organisent collectivement avec la CGT, ils font bouger les lignes. Rien n'a été donné, tout ce qui a été obtenu a été arraché par la mobilisation !

La suite dépendra de notre capacité collective à poursuivre le rapport de force !



Depuis toujours la CGT œuvre pour créer les conditions du rassemblement le plus large, plus nous serons de syndiqués plus ce travail de coordination et de construction sera facilité, alors n'hésitez plus, rejoignez la CGT, faites monter les rapports de force pour agir et gagner davantage de revendications !

#19 - COT H/K : ROK ET AIDE GTI, UNE MOBILISATION QUI A CHANGÉ LE RAPPORT DE FORCE !

En novembre 2023, la CGT des cheminots de Paris-Nord a organisé une grève largement suivie et un rassemblement devant le COT H/K.

Après un petit-déjeuner militant, les cheminots sont allés interpellier leur direction pour dénoncer les suppressions d'emplois, la dégradation des conditions de travail et exiger de véritables perspectives professionnelles.

Si la direction a maintenu sa réorganisation, cette mobilisation a marqué un véritable tournant.

Celle-ci a permis d'imposer le respect des cheminots et de leurs représentants, de calmer la direction sur ses velléités et d'obtenir des évolutions concrètes sur plusieurs revendications, notamment en matière de départs, de parcours professionnels.



LUTTES LOCALES

#20 - LA CGT AGIT POUR LES CHEMINOTS ET LEURS AYANTS DROIT !

Début 2025, la mise en place de la nouvelle tarification d'Île-de-France Mobilités a privé de nombreux ayants droit de leur réduction de 75 % sur les titres de transport Transilien. Alerté par les cheminots, le Secteur CGT des cheminots de Paris-Nord est immédiatement intervenu en déposant une DCI afin d'exiger le rétablissement de ce droit.

Grâce à cette intervention, la direction s'est engagée à rétablir l'accès au tarif "ayant droit" sur l'ensemble des guichets d'Île-de-France.

Pour la CGT, cette situation révélait également des difficultés plus profondes liées au manque d'effectifs, de formation et à la dégradation des conditions de travail dans les guichets.

Cette intervention rappelle que la CGT défend au quotidien les droits des cheminotes, des cheminots... mais aussi ceux de leurs familles.

Parce que chaque droit remis en cause mérite une réponse collective, la CGT continue d'agir pour faire respecter les conquises sociales de tous.



#21 - MOULIN NEUF : UNE GRÈVE RECORD POUR DÉFENDRE LES EMPLOIS

Le 10 juin, les cheminots de l'EIV de Moulin Neuf se sont massivement mobilisés, avec une participation record, notamment au pôle MTI, où un service entier était en grève.



Cette mobilisation, soutenue par la CGT, faisait suite à la multiplication des restructurations, aux suppressions de postes annoncées (5 au JIC, 6 à la LOG Fer et 4 postes intérimaires au magasin logistique), à la dégradation des conditions de travail et à l'absence de prise en compte de la charge réelle de travail.

La CGT continue d'exiger l'arrêt des restructurations et une évaluation objective de la charge de travail afin de préserver les emplois, la santé des agents et la qualité du service public ferroviaire.

#22 - FAIRE RECONNAÎTRE LE TUTORAT : UN COMBAT PORTÉ PAR LA CGT

À la suite de l'intervention de la CGT des cheminots de Persan, Chambly et Ermont, le tutorat des cheminots commerciaux de l'EGST H est désormais reconnu.

La revendication portée par la CGT a abouti à la création d'une indemnité de 15 € brut par jour, versée à chaque cheminot assurant l'accompagnement d'un stagiaire, CDD, intérimaire ou nouvel embauché.

Cette victoire reconnaît enfin le rôle essentiel des cheminots qui transmettent chaque jour leur savoir-faire et accompagnent les nouveaux arrivants. Elle constitue une première étape vers une vraie reconnaissance des qualifications et des responsabilités exercées.



LUTTES LOCALES

#23 - 10 JUIN : UNE MOBILISATION NATIONALE QUI A FAIT BOUGER LES LIGNES !

Le 10 juin, un cheminot sur deux s'est mobilisé à l'appel de la CGT pour défendre le service public ferroviaire, les salaires, les conditions de travail, le temps de travail et l'unicité de l'entreprise, face aux projets de privatisation et de remise en cause des droits collectifs.

En Île-de-France, les secteurs fédéraux CGT ont organisé un meeting suivi d'une manifestation de la Gare du Nord jusqu'à l'UTP, où une délégation a été reçue afin de porter les revendications des cheminotes et des cheminots au niveau de la branche.

Ce rapport de force a permis d'obtenir de premières avancées : l'ouverture d'une clause de revoyure sur les salaires, une augmentation pérenne de la gratification vacances, des embauches supplémentaires, moyens pour améliorer les conditions de travail, report de restructurations nationales et prolongation des accords protégeant notamment le temps de travail dans les filiales.

LA CGT C'EST AUSSI :



Rassemblements & initiatives pour des discussions collectives avec les cheminots.

Interpellation du Ministre des transports au Bourget pour la sauvegarde du Fret.



Rassemblement contre le détournement C et H à la traction.



Se battre pour le quotidien des cheminots et l'amélioration de leurs conditions de travail.



10.06.26 GREVE !

Ces premières conquêtes démontrent qu'aucune avancée ne s'obtient sans mobilisation.

En octobre, les cheminotes et les cheminots devront de nouveau construire un mouvement de grève massif et déterminé pour gagner sur l'ensemble de leurs revendications.

LE FIL ROUGE

LE BILAN DU SECTEUR FÉDÉRAL
CGT DES CHEMINOTS
DE PARIS-NORD

4 ANNÉES DE LUTTES :
DES REVENDICATIONS, DES CONQUÊTES,
ET DES COMBATS À POURSUIVRE.

CONTACT :



CGT.PARIS.NORD@CHEMINOTS.NET



185 RUE DU FAUBOURG SAINT DENIS 75010 PARIS